

Objet : Compte-Rendu Assises Citoyennes - Mobilités

Date : 13 juin 2024

Format de la rencontre

12 habitants sont présents pour la rencontre, issus de quatre quartiers différents.

Cette rencontre a été demandée par les Conseils de Quartier et Conseils Citoyens à l'occasion des précédentes Assises Citoyennes. Une liste de treize questions a été établie par une partie de ses membres, avec pour vocation de structurer les échanges à l'occasion de cette nouvelle rencontre. Les personnes présentes à cette rencontre se voient remettre en mains la liste de ces questions afin qu'ils aient une pleine connaissance des sujets qui seront abordés. Certaines questions sont regroupées au cours des échanges.

Une durée de deux heures d'échanges est fixée.

Robert JOUVE, conseiller municipal délégué notamment aux déplacements, et Azdine MERMOURI, conseiller municipal délégué notamment à la démocratie locale, sont présents pour répondre aux interrogations, ainsi que Côme MOLIN, agent de la Métropole de Lyon.

0 Répartition des compétences

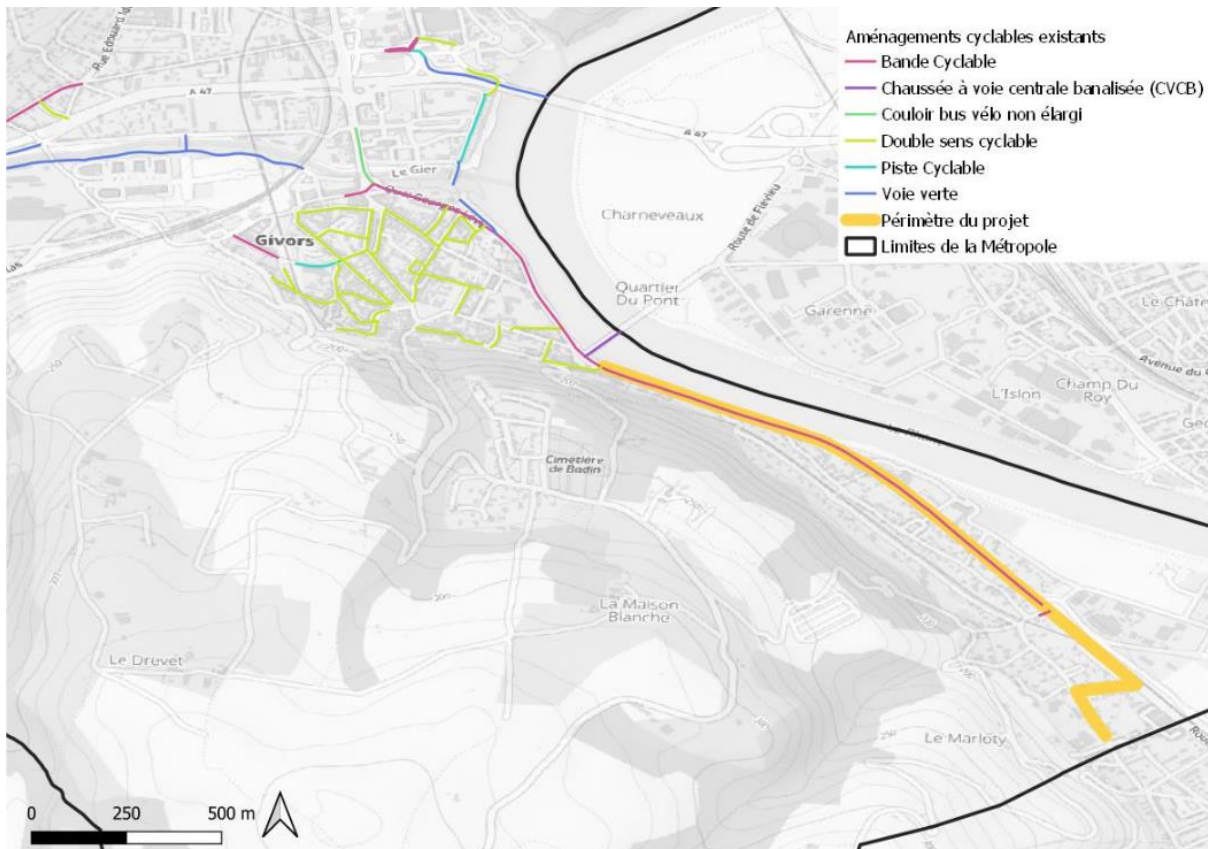
Région	TER Cars régionaux
SYTRAL Mobilités	Transports en commun (TCL, Cars Rhône, Junior Direct, Optibus, Libellule) Abris bus
Métropole de Lyon	Déplacements doux (vélo, marche) Aides et conseil en mobilités / agence des mobilités Covoiturage (plateforme et lignes) / autopartage Réalisation et entretien des voiries Réglementation de la circulation Services de stationnement – hors voirie (parkings en ouvrage, vélo, P+R gares)
Commune de Givors	Réglementation du stationnement sur voirie

Quel sera l'impact de la venue de la RATP sur le territoire de la métropole de Lyon sur les abonnements des particuliers ? En principe, aucun.

1 Qui est compétent pour la rédaction ou la modification du plan de circulation givordin ?

Cette compétence relève de la métropole de Lyon. Toutefois, cette planification est réalisée conjointement avec la commune et sur la base d'expertises de terrain tenant compte de l'état du trafic et des projets impactant.

2 Echanges sur l'axe cyclable à Bans



Le chantier a lieu de 2023 à début 2025, pour un budget de 2 millions d'euros.

Les membres présents ont beaucoup d'appréhensions sur cette piste et son impact. N'aurait-il pas été plus simple de la faire passer derrière la salle George Brassens ? Cela aurait impacté une zone inondable et générerait des coûts supplémentaires pour obtenir un aménagement adéquat. L'objectif est aussi assumé de vouloir réduire la vitesse et limiter le passage des véhicules lourds.

Plusieurs membres estiment que les dimensions de l'axe ou du trottoir auraient pu être revues à la baisse afin que les véhicules soient un peu moins à l'étroit tout de même. Constat également que des véhicules empruntent la voie cyclable pour éviter les bouchons. Il est rappelé que cette dimension permet aussi aux véhicules de secours de pouvoir l'emprunter. De plus, les dimensions retenues demeurent conformes à la réglementation « route à grande circulation » et ont ainsi été validées par l'Etat.

Plusieurs interrogations sur les manœuvres que devront réaliser certains particuliers pour entrer et sortir de chez eux. Il est rappelé que la Ville demeure attentive aux usages. Ainsi, à la demande des usagers, une ouverture a été réalisée pour permettre aux cyclistes de tourner sur la rue de la Tour.

3 Quels sont les critères à respecter pour tracer une piste cyclable en ville, par exemple quant aux dimensions de voirie

Souhait que la bande cyclable soit d'au moins 1m20. Il est nécessaire toutefois de tenir compte au cas par cas de la configuration sur place, du trafic...

4 Comment sensibiliser les enfants à l'usage du vélo lorsqu'ils sont amenés en voiture à l'école ?

La Ville a mis en place le dispositif Savoir Rouler pour apprendre dans les écoles à rouler en vélo et connaître le Code de la route. Pour cela, l'achat de plusieurs vélos a été nécessaire. Un réseau de référents mobilités scolaires métropolitains a également vu le jour en 2024 afin d'échanger avec les communes sur les pratiques mises en œuvre pour atteindre ces objectifs.

Pour les collèges plus particulièrement, un Plan de Mobilité Scolaire est proposé pour travailler sur les mobilités douces, mais la participation des collèges est variable. Des études sont également menées par la Métropole de Lyon sur les abords de l'ensemble des établissements scolaires.

Accessoirement, il avait également été essayé d'offrir le titre de transport au parent accompagnant son enfant en bus. La démarche n'a pas rencontré de succès.

5 Comment développer l'offre de Vélo'v à Givors ?

Pas de développement prévu pour Vélo'v.

Les participants estiment que la priorité est d'obtenir des pistes cyclables et des abris vélos sécurisés. L'axe cyclable sur Bans a justement vocation à offrir cette sécurité aux habitants et usagers de Bans, dont notamment les collégiens.

Il est possible d'attirer l'attention de la Métropole Lyon pour obtenir l'installation d'arceaux et d'abris à vélos, via les liens ci-dessous :

<https://demarches.toodego.com/sve/un-amenagement-cyclable/>

<https://demarches.toodego.com/mobilite/demandes-usagers-stationnement-securise-velo/>

Certains membres présents racontent toutefois être épuisés d'avoir fait des démarches en ce sens auprès des bailleurs sociaux sans résultat.

6 Comment sont établis les horaires et plans de bus ? Une évolution est-elle possible pour obtenir un passage du bus 81 au-delà de 20h ?

Les communes peuvent être relais des atteintes des usagers auprès du SYTRAL, qui établit le plan de circulation de ses bus. Les horaires établis tiennent compte de différents critères : les horaires scolaires, les correspondances avec les trains, la fréquentation, ou encore la limitation du temps d'attente en terminus. Les bus dont le numéro de ligne commencent par C ont vocation à offrir une plage horaire plus importante que les autres, qui finissent généralement autour de 20h – 21h.

Aujourd'hui, une étude est notamment en cours sur la ligne 78. Toutefois, le sujet ayant été soulevé lors de la préparation de cette rencontre, une étude peut également être menée sur la ligne 81, en observant notamment l'utilisation sur les derniers bus avant 20H.

7 Peut-on envisager un dédoublement de certains bus, ou des navettes spéciales à l'occasion de certains évènements givordins spécifiques ?

Problématique du recrutement de chauffeurs, à laquelle se heurte notamment le SYTRAL. Le dispositif Territoire Zéro Chômeurs, dont bénéficie le territoire givordin, ne peut pas répondre pour le moment à cette carence, notamment au regard des compétences demandées à l'employé potentiel.

8 Peut-on développer les aménagements aux arrêts de bus ?

Piste à explorer avec le SYTRAL. Reconnaissance générale d'un besoin aux arrêts Robespierre et Victor Hugo. Constat plus mitigé sur Bans. Les collégiens auraient-ils besoin d'un abri lorsqu'ils quittent le collège ?

9 Peut-on soumettre le parking de la gare à un tarif payant afin qu'il ne soit plus rempli par des usagers d'autres communes ayant pourtant leur propre gare ?

Le parking en question relève en partie de la compétence de la SNCF, qui ne présente pas de souhait en ce sens pour le moment. Celui-ci est occupé à 54% d'habitants de Givors, Montagny, Echalas, Chassagny, et Saint-Etienne. 85% des usagers du parking sont également usagers de la gare.

Ce dernier point soulève plusieurs interrogations sur le stationnement à Givors. Les évolutions du plan de stationnement prévues sur 2024 sont ainsi présentées. Les éléments à ce sujet sont également présentés pour l'été 2024 dans le hall de l'Hôtel de Ville, ainsi que sur le site Givors Dites-nous tout, sous l'onglet « Concertations en cours ».

Plusieurs participants émettent des doutes sur la capacité de la Ville à faire respecter la réglementation sur le stationnement. De nombreuses voitures-ventouses sont repérées ici et là. Toutefois, constat que les membres présents ne souhaitent pas contacter la police municipale pour attirer leur attention sur les voitures-ventouses. Il est également expliqué que la Ville fait l'avance des frais pour tout envoi de véhicule à la fourrière, et qu'elle n'obtient pas toujours le remboursement souhaité auprès du propriétaire du véhicule, ce qui représente des dépenses importantes.

Les échanges s'achèvent autour d'un pot de l'amitié pour discuter notamment de la fréquentation de l'autoroute et de son impact sur Givors. Les études en cours pour l'aménagement d'un nouveau pont sur le Rhône sont également mentionnées, mais aucun élément concret n'est à présenter pour le moment.